

100 kg de déchets produits par employé et par an

Alors j'agis

- Je trie les papiers, et ne jette dans une poubelle spécifique que ceux qui ne peuvent pas être réutilisés.
- Je mets mes déchets dans les poubelles appropriées (cartons, plastique, verre, etc.), mais aussi les cartouches d'encre pour assurer leur réutilisation.
- J'apporte ma tasse personnelle, plutôt que d'utiliser à chaque boisson un gobelet en plastique.

ET L'ENTREPRISE

Je mets à disposition des fournitures de bureau à usages multiples (de plus en plus de stylos sont rechargeables), et peu nocives pour l'environnement (plastiques biodégradables, ...).

**TRIER,
C'EST PRÉSERVER.**